

**Arrêté ministériel portant désignation d'un membre du
Conseil d'administration de la Haute Ecole de Bruxelles**

A.Gt 14-01-2016

M.B. 25-02-2016

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles et notamment son article 66, alinéa 1^{er}, 3^o ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement ;

Sur proposition de la CGSP Enseignement,

Arrête :

Article 1^{er}. - Monsieur José OLCINA est désigné comme membre effectif du conseil d'administration de la Haute Ecole de Bruxelles en lieu et place de Madame Pascaline MERTENS celle-ci ayant perdu la qualité qui justifiait son mandat, du 15 janvier 2016 au 15 janvier 2021.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 14 janvier 2016.

Jean-Claude MARCOURT